

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/6763
8 octobre 1965
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE, EN DATE DU 8 OCTOBRE 1965, ADRESSEE AU PRESIDENT DU
CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'INDE

Comme suite à ma lettre du 17 septembre, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint les copies de deux notes, en date du 2 octobre 1965, remises à l'ambassade de la République populaire de Chine en Inde par le Ministère des affaires extérieures de l'Inde.

2. Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et les textes qui y sont joints comme documents du Conseil de sécurité.

Veuillez accepter, etc.

Le représentant permanent de l'Inde
auprès de l'Organisation
des Nations Unies,

(Signé) G. PARTHASARATHI

Note remise à l'ambassade de Chine en Inde par le Ministère des
affaires extérieures de l'Inde le 2 octobre 1965

Le Ministère des affaires extérieures présente ses compliments à l'ambassade de la République populaire de Chine en Inde et, se référant aux notes du Gouvernement chinois No (65) PU YI TZU No 782, en date du 24 septembre 1965, et No (65) PU YI YA TZU No 809, en date du 27 septembre 1965, a l'honneur de lui faire savoir ce qui suit :

Dans les notes susmentionnées, le Gouvernement chinois a cherché à éluder toute responsabilité en ce qui concerne les incursions et les actes d'agression commis par les troupes chinoises en fabriquant de toutes pièces des accusations contre l'Inde. Ces contre-accusations ont pour but de camoufler les incursions et les provocations constantes auxquelles se livrent les forces chinoises le long de la frontière sino-indienne.

SECTEUR OCCIDENTAL

1. Dans sa note du 21 septembre 1965, le Gouvernement indien avait protesté contre l'incident provoqué sans motif par la Chine au poste civil indien de Tsaskur le 19 septembre 1965, date à laquelle les troupes chinoises se sont introduites en territoire indien, ont enlevé trois policiers indiens qu'elles ont ensuite tués et où elles ont mis à sac le poste civil indien. Le Gouvernement chinois a tenté d'expliquer cet incident en prétendant que des troupes indiennes s'étaient introduites à Dumchele et que les corps des trois policiers indiens avaient été découverts sur le champ de bataille à cet endroit. Le Gouvernement indien proteste une fois de plus contre cet acte d'agression et de destruction commis par les troupes chinoises et demande que les corps des trois policiers indiens soient restitués à l'Inde immédiatement.

Le Gouvernement indien a été informé d'autres exemples d'incursions commises dans la zone de Tsaskur :

- A) Le 24 septembre, une patrouille chinoise a franchi la "ligne de contrôle effectif" et a parcouru un mile en direction du poste de Tsaskur puis elle s'est retirée.

/...

- B) Le 26 septembre, quelque 20 soldats chinois se sont introduits à un mile et demi au-delà de la "ligne de contrôle effectif" puis se sont retirés vers 14 heures. Immédiatement après, un autre groupe de sept soldats s'est introduit dans la zone et a hissé un petit drapeau à un endroit situé à environ un mile au nord-est du lac de Tsaskur.
- C) Le 27 septembre, vers 16 heures, la patrouille chinoise a encore violé la "ligne de contrôle effectif" et s'est introduite dans la zone adjacente au lac de Tsaskur.
- D) Le 28 septembre, un groupe de quatre soldats chinois s'est dirigé vers le lac de Tsaskur au-delà de la "ligne de contrôle effectif".
- E) Le 29 septembre, à 10 heures, un groupe de 24 soldats chinois a pénétré jusqu'au poste civil indien de Tsaskur et a pris position tout autour du poste. Ce groupe s'est retiré peu après.

2. Un groupe de quelque 20 soldats chinois a été aperçu à Silung Barma Nullah dans la matinée du 23 septembre 1965. Ce groupe s'est retiré une heure plus tard, mais on a signalé une activité militaire intense de la part des Chinois dans cette zone qui se trouve en face du poste civil indien de Hot Spring.

3. Dans la matinée du 24 septembre, un groupe de 30 soldats chinois a pris position en face du poste de contrôle civil indien de la zone de Domchok. Dans l'après-midi de ce même jour, un autre groupe de 100 soldats est parvenu dans cette zone où il a pris position de façon offensive. Ce groupe est resté là environ trois heures. Toutes ces actions constituent autant de violations délibérées de la zone démilitarisée de 20 km.

4. Ces derniers jours, les soldats chinois se sont réétablis dans le poste de Rezang Lungpa situé au sud du lac de Spangur et à 4 ou 5 miles au nord de Rezang La et qui était resté inoccupé depuis ledit "retrait unilatéral" de la Chine. Cet acte de la Chine représente une violation grave non seulement de la déclaration de la Chine dite "déclaration de cessez-le-feu", mais encore des propositions de Colombo qui stipulent clairement qu'aucune force militaire ne doit stationner sur la zone démilitarisée de 20 km dans le secteur de Ladakh.

Dans sa note du 24 septembre 1965, le Gouvernement chinois a essayé de nier des faits incontestables d'agression chinoise, en se référant aux prétendues "contradictions internes" des coordonnées cartographiques fournies par le Gouvernement indien. Le Gouvernement chinois ne doit pas oublier que la note de protestation de l'Inde en date du 26 septembre 1965 a clairement indiqué que les troupes chinoises ont pénétré en territoire indien le 19 septembre 1965, à proximité du poste civil d'embranchement ferroviaire, dont les coordonnées cartographiques approximatives étaient E 7801 N 3517. Le Gouvernement chinois ne peut hésiter en aucune façon au sujet du lieu en question, étant donné que les troupes chinoises se sont mises à y creuser des tranchées et à y établir des positions militaires. Ils ne peuvent ignorer que cet endroit est situé nettement à l'ouest de la "ligne de contrôle effectif" dans ce secteur, et le Gouvernement chinois ne fait que chicaner inutilement au sujet de son emplacement précis en miles et en yards.

SECTEUR DU SIKKIM

1. Les troupes chinoises continuent à se trouver en force sur la frontière entre le Sikkim et le Tibet. Les troupes chinoises ont également entrepris la construction d'ouvrages militaires sur la frontière. Au col de Jelep La, les Chinois ont construit un petit mur en pierre et s'emploient à le fortifier au moyen de canons et de mortiers. Des franchissements de ce col ont également pu être observés. Le Gouvernement chinois n'a pas encore jugé bon de répondre à la note du 27 septembre du Gouvernement de l'Inde demandant le retour des trois soldats indiens enlevés par la force par les troupes chinoises près de Dongchui La, sur le territoire du Sikkim. Au contraire, la note chinoise du 27 septembre 1965 remise à l'ambassade de l'Inde à Pékin à une heure du matin (heure de Pékin) le 28 septembre, a déclaré que trois soldats indiens s'étaient "introduits" au Tibet et avaient été arrêtés par les autorités chinoises. Cette contre-accusation constitue une tentative manifeste pour dissimuler l'enlèvement des trois militaires indiens par les troupes chinoises. Le Gouvernement de l'Inde demande le retour immédiat des trois soldats indiens. Le Gouvernement de l'Inde tient à exprimer l'inquiétude grave que lui inspire la

poursuite des activités agressives chinoises. Nous adjurons une nouvelle fois le Gouvernement de la Chine de cesser ses provocations délibérées à la frontière entre l'Inde et la Chine.

Le Ministère des affaires extérieures profite de cette occasion pour renouveler à l'ambassade de la République populaire de Chine en Inde l'assurance de sa très haute considération.

Note en date du 2 octobre 1965 remise par le Ministère des affaires extérieures de la Nouvelle-Delhi à l'ambassade de Chine en Inde

Le Ministère des affaires extérieures présente ses compliments à l'ambassade de la République populaire de Chine en Inde et a l'honneur de lui faire part des faits suivants :

Aujourd'hui, à 10 h 15, un groupe de 25 soldats chinois est arrivé à proximité de Yak La à la frontière entre le Sikkim et le Tibet. Une vingtaine de ces soldats ont pénétré sur le territoire du Sikkim et ont encerclé un poste d'observation indien occupé par trois hommes et situé nettement en deçà de la frontière, du côté du Sikkim. A 10 h 35, les troupes chinoises ont ouvert le feu en direction du poste indien. Selon les derniers rapports qui nous sont parvenus, les Chinois sont en train de renforcer leurs troupes dans ce secteur.

Le Gouvernement indien élève une protestation énergique contre cette violation de la frontière, contre les coups de feu tirés sans motif sur des soldats indiens, et contre l'attitude de plus en plus agressive des forces chinoises sur la frontière du Sikkim.

Le Ministère des affaires extérieures profite de cette occasion pour renouveler à l'ambassade de la République populaire de Chine en Inde l'assurance de sa très haute considération.

